

PERTE D'INTÉRÊT POUR SA FAMILLE

Par malou Postée le 10/02/2021 16:02

mon mari a arrêté de boire il y a un an après avoir été mis au pied du mur (il a cumulé alcool, tromperie, sauts d'humeurs). ancien papa poule il ne s'occupe plus de ses enfants devenu adultes mais toujours aux études. il boit a nouveau mais se cache. j'ai pris la décision de divorcé en octobre. j'ai tout essayé pour qu'il rentre en contact avec ses enfants. il ne veut plus rien savoir, il veut partir et profiter de sa vie. je ne le reconnais plus. j'ai vraiment l'impression qu'il abandonne sa famille. je veux donc savoir si c'est un comportement qui est lié a l'alcool d'être désintéressé de tout ainsi que de ses propres enfants ?

Mise en ligne le 11/02/2021

Bonjour,

Il va nous être difficile de vous amener une réponse assurée sur l'attitude de votre mari. L'alcool est un produit classé dans la famille des "perturbateurs du système nerveux central". A ce titre il peut entrainer des comportements très différents d'une personne à l'autre. Chez une même personne, cela peut également avoir des effets variables d'une période de vie à l'autre.

Un consommateur régulier peut éprouver une fatigue importante, de l'anxiété, de la dépression, de l'agressivité, une baisse importante de motivation...Chaque consommateur a de plus une histoire de vie, un caractère singulier qui lui est propre. Mais la consommation d'alcool est aussi souvent la conséquence d'un mal-être.

Nous ne pouvons donc dans le cadre de cet espace nous positionner de manière certaine sur ce qui est ancré au fond de lui « à la base » et ce qui résulte de sa reprise de ses consommations d'alcool. Cependant, vous pouvez reperer quelques indices si vous l'observez lorsqu'il n'est pas sous effet de l'alcool.

Nous sommes sensibles à votre situation et à vos préoccupations. Il peut être important que vous puissiez bénéficier d'un espace de parole et de soutien individuel pour vous aider à traverser ce moment de vie difficile.

Il vous est possible en tant qu'entourage, si vous le souhaitez, d'obtenir de l'aide et des conseils auprès de professionnels du champ de l'addictologie. Ces équipes (en général constituées de médecin addictologue, psychologue, infirmier...) connaissent bien les difficultés pour l'entourage de consommateur d'alcool et à quel point cela peut affecter, voire fragiliser. Les structures qui peuvent vous proposer cet espace de soutien sont des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). L'accueil est sans jugement, dans un cadre confidentiel et gratuit.

Nous vous indiquons un lien en fin de réponse vous permettant de faire une recherche de CSAPA dans votre périmètre géographique.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage sur votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0980 930 930 (appel anonyme et non surtaxé) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- L'alcool et vos proches
- Adresses utiles du site Alcool info service